

VOILA !!

C'est fait ! Hormis La Clusaz qui a reporté le vote de son conseil Municipal au 16 novembre, les collectivités territoriales concernées par le dossier de candidature Annecy 2018 ont voté le soutien financier, ou plutôt, ont signé un chèque en blanc...

Commençons par préciser ici, puisque peu l'ont en tête, que les engagements pris par les différentes collectivités le sont en pourcentage des éléments chiffrés connus à ce jour... En bref, **si le budget d'Annecy 2018 s'envole, les engagements suivront la même tendance**. Au vu des derniers Jeux d'Hiver et de l'inflation déjà constatée de certaines infrastructures entre Juin et Octobre 2010 (cf l'anneau de vitesse prévu à Seynod passé de 67.000.000 à 84.000.000, par exemple), les 1,2 milliards annoncés au budget primitif d'Annecy 2018 risquent d'être très insuffisants.

Revenons à présent aux modalités de vote de ces différents soutiens, qui auraient certainement été différents par des votes à bulletins secrets.

Annecy d'abord signant un contrat de Ville-Hôte qui créera de fait **une zone franche au seul profit du CIO** s'arrogeant le droit de récolter des données informatiques en dépit de toute législation, bénéficiant d'exonérations des taxes et droits de douanes, s'affranchissant du droit du travail, et autres gâteries du même acabit. M. Rigaut aura beau parler de « contrat de mariage », aucune place pour l'amour, on parle ici de business et de soumission à la loi du plus fort, le CIO, qui pourra abroger à sa guise tout ou partie de ce prétendu contrat... **Mais, tout cela n'a pas eu l'air de gêner les membres du conseil municipal**, comme ne les a pas gêné non plus le fait de ne pas disposer des traductions des documents techniques du CIO, rédigés en anglais. Le Français étant pourtant langue officielle à Lausanne, comme à Annecy.

Pas plus de gêne à l'Agglo d'Annecy, mise à part celle qu'a éprouvée M. Accoyer outré de voir tant d'opposants venus soutenir le CAO. Les élus ont presque **voté comme un seul homme en brandissant une plaquette publicitaire**, certainement la seule chose qu'ils ont lue du dossier de candidature, pour la plupart en tout cas.

Les conseillers généraux se sont fait plaisir, puisque là où il y a de la gêne... A deux exceptions près, c'est à l'unanimité qu'ils ont cru aux promesses de ce dossier que défendait à grand renfort de lieu commun M. Monteil dans le presse du même jour (le 02 novembre). Persuadé qu'il y a déjà eu un effet JO, il en oublie **l'augmentation de plus de 9 % des impôts votée par son conseil il y a peu de temps**, allant même jusqu'à jurer qu'il n'y aurait pas d'impôt JO (mais sans cracher). Le CAO lui rappelle que l'argent qu'il a promis de mettre dans la corbeille de la mariée, c'est de l'argent public issu de nos impôts !

Au conseil régional, c'est l'illusion qui a dominé avec un Président qui espère qu'une charte « Emploi pour tous » sera respectée, et qui se « tire la bourre » avec l'État pour savoir qui a la plus grosse...subvention. Du nouveau, tout de même, au niveau des suffrages exprimés, puisque deux groupes ont voté contre le soutien à Annecy 2018 (un de plus que la dernière fois).

Au passage, il serait bon que M. Queyranne passe un coup de fil à son homologue du Conseil Général : sont-ce 5.000 ou 20.000 emplois qui seront pourvus par ces JO ?

En ce qui concerne l'État, on se demande bien où il va trouver les 280 millions promis. Il est d'ailleurs étonnant de voir celui qui en est le chef, qui se targue de vouloir réguler la finance internationale, laisser la ville d'Annecy signer un contrat qui va la soumettre au capitalisme le plus sauvage, exonéré de toute réglementation et dont les seuls leitmotiv sont compétition et gros sous !

Quant aux autres collectivités, le maître mot c'est « ne pas faire de vagues ». Il y a celles qui espèrent avoir un petit quelque chose à y gagner et celles qui en profitent pour refourguer de vieux dossiers qui leur tiennent à cœur, à l'image de **Seynod qui rêve secrètement d'équiper le Semnoz en canons à neige depuis des années.** Et Mme Camusso aura beau tenir sa promesse de les retirer après les JO, elle s'est déjà parjurée, elle qui avait promis ne jamais installer de système d'enneigement artificiel !

Après avoir lu ces lignes, certains nous répondrons que les élus sont des gens responsables qui votent en leur âme et conscience puisqu'ils en ont reçu mandat lors des élections. D'autres, plus avisés, estimeront que leur légitimité est émoussée. D'abord parce que **la plupart de ces élus n'ont jamais reçu de mandat pour organiser des Jeux Olympiques**, ensuite parce qu'engager de tels montants nécessite une réflexion et un débat moins superficiel que celui auquel nous avons eu droit jusqu'à présent. Les réunions publiques, promises par le Maire d'Annecy, arrivent un peu tard et ne sont toujours pas planifiées. **Et, qu'on ne vienne pas nous parler d'une ferveur populaire pour ces Jeux**, la population est forcément partagée sur ce sujet, et il n'y a qu'à déambuler dans les rues d'Annecy pour constater le peu d'enthousiasme des commerçants, peu nombreux à afficher les couleurs de la candidature. **Itou pour le « Club Annecy 2018 » auquel les entreprises tardent à adhérer.**

Pour finir, et avant que le CIO ne vienne constater de lui-même que ses recommandations n'ont pas été respectées (coût du projet Annecy 2018, éloignement des sites, etc...), **le Comité Anti-Olympique réitère sa demande de voir organiser un vrai débat contradictoire.** Les Hauts Savoyards vont bientôt être sondés par le CIO, ils doivent pouvoir s'exprimer en toute connaissance de cause, et pas uniquement sur la base d'affiches 4 x 3, plus ou moins réussies, selon les goûts (qui sont tous dans la nature).

En attendant, nous donnons rendez-vous à toutes celles et tous ceux inquiets par ce projet Annecy 2018, le SAMEDI 20 NOVEMBRE 2010, À 14 H DEVANT LA MAIRIE D'ANNECY, le plus nombreux possible, et déterminés à signifier leur opposition à ce qui n'a déjà que trop duré.



Comité anti olympique Annecy